

● (1730)

**M. Kaplan:** Monsieur l'Orateur, dans le cours de ses remarques, le député d'en face a parlé de moi et a dit ne pas douter que j'admettrais qu'il s'agit là d'une question grave et qu'elle mériterait une étude plus approfondie. Je tiens à assurer à la Chambre que je ne suis pas d'accord là-dessus. Le bill que j'ai présenté a trait uniquement aux libertés civiles au Canada. Il ne parle de rien d'autre. Je ne vois pas du tout pourquoi il est nécessaire que nous nous consultations pour savoir si nous devons protéger les libertés civiles des Canadiens.

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** A l'ordre. Si je ne m'abuse, le député veut soulever une discussion.

[Français]

**M. David Kilgour (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** J'invoque le Règlement, monsieur le président. Je serai bref. Au commencement de ce débat, nous avons demandé s'il était possible de procéder à l'étude du bill C-203 mais, monsieur le président, je pense que vous avez dit aussi que telle avait été la demande du gouvernement. Je pense que ce n'est pas tout à fait vrai, parce que le gouvernement ne vous a pas demandé de prendre cette décision. Alors j'aimerais dire que les bills C-201 et C-202 ne sont pas prêts pour discussion à ce moment-ci; je veux donc demander si les députés sont d'accord pour que nous discutons du projet de loi du député de York-Centre (M. Kaplan) si cela est possible avec le consentement unanime de la Chambre. Je me réfère aux articles 18, 19 et 49 du Règlement ainsi qu'à une décision de l'Orateur suppléant du 5 décembre 1977.

[Traduction]

En un mot, Votre Honneur, je crois que c'est par erreur que nous avons amorcé l'étude de ce bill à la demande du gouvernement. Comme les députés le savent, celui-ci ne peut agir ainsi que deux fois dans une session, si je ne m'abuse. Par conséquent, je demande donc à Votre Honneur de demander à la Chambre de consentir unanimement à mettre le bill aux voix maintenant plutôt qu'à la demande du gouvernement.

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** Le député a demandé le consentement unanime.

**M. Lachance:** J'ai quelque chose à dire sur le même sujet, monsieur l'Orateur.

**M. Knowles:** Une bonne façon de gagner du temps.

**M. Thomas H. Lefebvre (Pontiac-Gatineau-Labelle):** Monsieur l'Orateur, nous comprenons tous pourquoi le secrétaire parlementaire a été chargé de procéder comme il l'a fait. Il l'a d'ailleurs expliqué dans sa demande: il ne veut pas que l'étude soit reportée à la demande du gouvernement. Aux termes de notre Règlement, ces projets de loi peuvent être appelés seulement deux fois, au nom du gouvernement, après quoi ils sont supprimés.

Nous n'y voyons pas d'objection à condition toutefois que la présidence et les députés comprennent que de temps à autre des députés de ce côté-ci de la Chambre puissent à leur tour être absents, pour des raisons sérieuses, le jour où l'étude de leur bill est prévue. Je rappellerais donc à la Chambre que nous compterons alors sur la même obligeance de la part du secrétaire parlementaire qui ne peut faire abstraction de ses devoirs en tant que représentant du gouvernement. Nous sommes donc d'accord mais j'espère que la présidence et la

### *Les boycottages économiques étrangers*

Chambre se rappelleront que la même chose peut arriver à l'opposition officielle ou aux autres partis.

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le compte rendu indique maintenant que les bill C-201 et 202 sont reportés de son consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. McCain):** Le compte rendu officiel sera modifié de façon que ces deux changements soient inscrits tels qu'ils ont été demandés et approuvés.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, en écoutant les propos du député de York-Centre (M. Kaplan) je ne savais pas s'il fallait rire ou pleurer tant sa version de la genèse de ce bill était sélective, pour ne pas dire plus.

Il est vrai que le bill C-203 est exactement le même que le bill C-32 présenté à la dernière session de la dernière législature par le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'époque, M. Horner. Il est également vrai qu'à un moment donné les partis d'opposition s'étaient entendus pour le laisser passer. Je ne renuierai pas de vieilles cendres en revenant sur les raisons pour lesquelles il n'a pas été adopté, mais si un bon nombre de députés de l'opposition s'étaient entendus pour le laisser passer sans faire traîner le débat, c'est que nous savions fort bien que le gouvernement en place à ce moment-là retenait pas vraiment à adopter une mesure interdisant le boycottage.

Le gouvernement d'alors avait fait son ultime concession en présentant le bill. La mesure présentée au cours de la dernière législature et celle dont nous sommes saisis maintenant exigent tout simplement des particuliers ou des sociétés qui collaborent avec des pays participant à des opérations de boycottage à l'endroit de citoyens canadiens ou de sociétés canadiennes qu'ils fassent rapport au gouvernement, qui rendra ce fait public. Il n'y aurait pas de sanction, il n'y aurait pas d'autre censure que la publicité.

Lors de la dernière session, nous avons accepté de laisser le bill franchir rapidement toutes les étapes parce qu'on ne nous avait rien proposé de mieux. Je sais que le député de Windsor-Ouest (M. Gray) déplorait la pauvreté de ce bill, tout comme le député de York-Centre, je suppose. Maintenant qu'il ne siège plus du côté ministériel, j'aurais cru qu'il eût présenté un bill vraiment efficace. Le bill dont nous sommes saisis n'apporte vraiment rien qui vaille.

Je reconnais que la situation est vraiment difficile. On ne peut vivre à la fin des années 70 sans se rendre compte du pouvoir énorme dont jouissent les pays producteurs de pétrole dans notre monde moderne et industrialisé. Il suffit de considérer les difficultés que le premier ministre (M. Clark) et son gouvernement se sont attirées après que le premier ministre, alors chef de l'opposition officielle, eut promis de déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem. Nous reconnaissons ces difficultés. C'est bien facile de juger après coup, mais je tiens à dire au whip du gouvernement, qui est intervenu dans le débat, que j'aurais préféré à l'époque, et je préférerais encore, que le chef de l'opposition officielle de l'époque et actuel premier ministre n'ait pas fait cette promesse.